

Exploration de la Mongala, affluent de droite du Congo par M. Hodister

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **11 (1890)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de Libéria, fondée par des nègres émancipés en Amérique, fût admise comme puissance adhérente à la Conférence et à ses décisions. D'autre part, les États-Unis ont proposé de substituer au droit d'entrée de 15 fr. par hectolitre d'alcool, voté par la Conférence, un droit infiniment plus élevé qui, au lieu de faire simplement fonction de ressource fiscale pour les États possédant des territoires en Afrique, serait au fond un droit prohibitif rendant presque impossible l'introduction des spiritueux dans l'intérieur. Le délégué américain a déclaré que si cette proposition était admise, le gouvernement des États-Unis serait tout prêt à engager des négociations avec l'État indépendant du Congo, pour l'établissement de droits d'entrée *ad valorem* sur toutes les marchandises importées dans cet État. En vertu du traité de 1884, l'État du Congo devrait garantir la libre entrée des marchandises américaines.

Le *Mouvement anti-esclavagiste*, organe de la **Société belge**, nous apporte des renseignements sur le plan de cette Société qui a organisé la première expédition vers le **Tanganyika**. Son but est d'établir une croisière sur ce lac et d'en combiner l'action avec celle de quelques postes échelonnés le long des rives de cette mer intérieure, afin d'empêcher, dans cette région, tout passage d'esclaves vers les marchés de la côte orientale. Pour atteindre ce but, l'expédition prendra la voie du Congo et installera à Léopoldville un premier poste qui sera occupé par M. Van Kerckove, avec le titre de directeur des transports, entre Boma et Léopoldville. Un second poste sera créé, aussitôt que possible, sur le Haut Lomami, par M. le sous-lieutenant Hinck, qui a déjà fait un séjour de trois ans en Afrique. Ce second poste, établi par 4° 27 lat. sud, sera le point de départ des caravanes qui se dirigeront par voie de terre vers le Tanganyika. M. Hinck devra ouvrir entre sa station et le lac une route sûre par laquelle devront passer à dos d'hommes, probablement sur son plus long parcours, les pièces du steamer destinées à la croisière. Les communications entre les postes de Léopoldville et du Haut Lomami seront assurées par un steamer commandé à la Société Cockerill.

EXPLORATION DE LA MONGALA, AFFLUENT DE DROITE DU CONGO. PAR M. HODISTER.

La Mongala, qui se jette dans le Congo en amont de la station de Bangala, a été visitée d'abord par MM. Coquilhat et Grenfell dans sa

partie inférieure; puis, dans son cours moyen, par le lieutenant Baert, et plus récemment, dans son cours supérieur, à deux reprises, par M. Hodister, agent de la Société belge du haut Congo, qui, à bord du petit steamer *Général Sanford*, en a étudié surtout les trois branches supérieures, l'Ibanza, l'Ébola et la Monai, dont la réunion forme la Mongala. Il ressort de ses observations, que le bassin de cette rivière s'étend beaucoup plus au nord et à l'est qu'on ne l'avait d'abord supposé, et que ce serait elle qui drainerait la plus grande partie du pays qui s'étend au S. E. de Zongo¹, jusque très près du haut Oubangi dont la rive gauche paraît ne recevoir aucun affluent.

Nous extrayons, sur cette exploration, des lettres de M. Hodister, publiées par le *Mouvement géographique* de Bruxelles, les renseignements suivants :

Entré dans la Mongala le 4 septembre 1889, M. Hodister arriva le 11 à Popouri, où il passa la nuit, et le lendemain, à 7 h. du matin, il se trouva au confluent d'une rivière aux eaux blanches, d'environ 60^m de large, l'Ibanza. De son bateau, il voyait les rapides qui barrent cette rivière à 100^m de l'embouchure; il y entra et jeta l'ancre sous les rapides; puis, prenant une pirogue, il passa ce premier obstacle qui bouillonne sur un lit de pierres de 150^m de largeur, de 1^m 50 à 2^m d'eau. A 500^m en amont, il se trouva en présence d'un autre rapide avec 2^m d'eau. il le passa encore, puis remonta la rivière pendant une heure et demie. Au-dessus de ces rapides, l'Ibanza n'a plus qu'une largeur très égale de 40^m. Sa profondeur est de 3 brasses, son courant de 1 nœud. La direction générale était au nord.

Pendant son excursion, M. Hodister avait rencontré plusieurs canots, mais à sa vue les indigènes s'étaient enfuis, abandonnant leurs embarcations. La faune est abondante : oiseaux chanteurs, singes, antilopes, etc. Jusqu'au village de Monjoubouli, le pays est habité par trois tribus bien distinctes. Dans le bas de la rivière, les indigènes ont toute la face tatouée à gros pois; un peu en amont à Akoula et Bokélé, ils portent sur la figure trois lignes de pois verticales, partant du haut du front jusqu'au bas du menton et trois lignes horizontales allant d'une tempe à l'autre : ceux-ci sont forts, agiles et intelligents, et paraissent être devenus les maîtres de toute cette partie de la rivière. A partir de N'Goli, à 3 lieues plus haut que les Akoula, se rencontre un type relativement chétif, petit et maigre, dont la face est recouverte de légères

¹ Voyez la Carte IX^{me} année, p. 160.

lignes que l'on n'aperçoit pas à dix pas; on le retrouve jusqu'à Popouri, où apparaissent les premières huttes coniques, terminées par une haute perche en guise de flèche.

A Monjoubouli, M. Hodister, se trouva soudain en présence d'un tout autre type. Mais laissons-le en faire lui-même la description :

« Grands, bien faits, de couleur moins foncée, le nez presque aquilin, les lèvres peu épaisses, le geste aisé et élégants dans leurs mouvements, il y avait une telle différence entre ces indigènes et ceux de la basse Mongala, que j'en fus frappé. Le haut de la tête est rasé en pointe, c'est-à-dire qu'ils se rasent un triangle dont le front est la base et l'occiput le sommet; pas de tatouage dans la figure, mais de quatre à cinq incisions en relief sur le front et la partie de la tête rasée, gros comme un haricot; le plus gros à la base sur le front, le plus petit en haut. Leur coiffure est un pur chef-d'œuvre. Les cheveux tressés en petits ronds, carrés, losanges, bandeaux, nattes plates, queues de perruques, avec des perles toutes petites, bleues, rouges, blanches, perles de cuivre fabriquées par eux. C'est ce que j'ai vu de plus beau au Congo. Il faut des mois pour faire une tête pareille. Tout, du reste, chez eux, dans leurs moindres outils ou instruments, témoigne d'un goût artistique très développé. Race splendide mais cruelle; j'en trouve l'indice dans leur manière de faire l'échange du sang. J'avais été prié de mouiller en face du village sur la rive droite; après quoi, je fus invité à venir sur la plage du village, sans fusil, pour l'échange du sang. On fit d'abord une incision au bras du chef et au mien, puis, frottement des deux membres. Alors on apporta un chien; je fus prié de tenir une patte de derrière avec mes deux parrains; le chef et deux hommes prirent l'autre patte, tirant chacun de notre côté; alors un indigène, d'un coup de couteau fendit la bête en deux, puis les parrains du chef, avec la moitié de la bête qui leur était restée dans les mains, m'aspergèrent et me couvrirent de sang, d'entrailles, etc., tandis que les miens en faisaient autant au chef. Après l'échange du sang, les indigènes vinrent en foule à bord; je donnai le pocho à mes hommes et les vivres arrivèrent en quantité. Depuis Akoula, je n'avais plus vu de chèvres; ici, on m'en présenta de magnifiques pour 10 mitakos. »

Une heure et trois quarts après avoir quitté ce village, M. Hodister arriva devant l'embouchure d'une seconde rivière blanche. Depuis une demi-heure déjà, la Mongala roulait, le long de sa rive gauche, des eaux noires, et le long de la rive droite des eaux blanches, qui ne se mélangaient pas. Il entra dans cette seconde rivière qui se nomme Ebala.

Elle a 60 mètres de large à son embouchure. Une heure plus tard, sans avoir rencontré de rapides, il atteignait le village de Mousoumboumba, dont le chef le pria d'aller mouiller en face, et bientôt après eut lieu l'échange du sang. M. Hodister s'informa auprès du chef si cette rivière venait de loin ; il lui fut répondu qu'on pouvait la remonter pendant des mois (?). Au point terminus de son premier voyage, la direction était N.-N.-E., la profondeur deux brasses, la largeur 40 mètres.

En 3 heures 20 minutes, M. Hodister atteignit, en redescendant, l'embouchure de la rivière aux eaux noires, que les indigènes appellent Monai, la branche principale de la Mongala, dont il fit l'exploration en novembre de l'année dernière. Le 28 octobre déjà, il était remonté jusqu'à M'Buttie, un peu au-dessus du confluent de la Monai. « Il y a là, » dit-il, « sept villages, habités par les Boussonkapos et par quelques N'djalis descendus de l'Oubangi ; ces deux races s'allient très souvent. A mon premier voyage, j'avais fait l'échange du sang avec le principal chef, Itiaka ; il m'avait promis qu'à mon retour il m'accompagnerait. Prévenu, depuis deux jours, par le son des tambours, de ma prochaine arrivée, je le trouvai prêt, et le lendemain matin, je levai l'ancre pour commencer l'exploration de la Monai.

Vers une heure de l'après-midi, nous étions à Mabali, le premier village bâti sur pilotis et défendu, à chaque extrémité, par des cavaliers ou plate-formes, à plan incliné, placés dans l'eau et ne laissant qu'un passage d'une dizaine de mètres au milieu de la rivière.

Mabali est le poste avancé des N'Gingalis que l'on rencontre plus haut. Leurs tatouages sont différents suivant les individus et quelques-uns n'en portent pas. Les races sont mélangées ici, car, sur les hauteurs voisines, il y a des Boussonkapos et des N'djalis qui ont de nombreux représentants dans le village de Mabali, qui semble un centre important d'échanges. En effet, à 100 m. plus haut, sur la rive gauche, on remarque une grande place affectée au marché ; un chemin d'un village Muijambouli de l'intérieur, rive gauche, y aboutit ; un autre chemin de l'intérieur aboutit à la rive droite ; à cet endroit même, il y a quantité de canots de toutes dimensions en construction, à divers degrés d'avancement, et une certaine quantité d'arbres coupés à l'intérieur et amenés à la rive, attendant leur tour d'être transformés en canots lorsqu'ils seront sciés ; c'est un véritable chantier. Les N'Gingalis du haut de la rivière viennent également à ce marché pour y vendre leur poisson fumé. Sur le conseil d'Itiaka, M. Hodister mouilla à la rive même du marché. Il acheta beaucoup de vivres et dut en refuser davantage. Voulant

cependant laisser un bon souvenir de son passage, il acheta une telle quantité de poules qu'il dut convertir un de ses canots en poulailler flottant. A cet effet, il le fit couvrir en étoffe commune ; le canot fut lavé à grande eau tous les jours et les poules soignées ; le poulailler fut remorqué ainsi pendant dix jours et il ne perdit que deux poules sur les deux cents acquises. Le lendemain, on se remit en route. La rivière mesure 60 mètres de largeur et a un courant de 1 nœud. Bientôt les rives s'abaissent, les herbes à sel apparaissent et forment des îles aux coudes qui s'élargissent, puis, se montrent les palmiers nsésé, annonce certaine d'un terrain marécageux ; le fond de la rivière est tapissé de longues herbes aquatiques qui s'en vont au courant.

Tous les villages rencontrés en remontant la Monai sont construits sur pilotis. Les indigènes effrayés s'enfuient et, malgré le talent oratoire d'Itiaka, qui les implore ou les menace, M. Hodister ne peut entrer en relation avec eux. A Egala, cependant, après deux heures de discours, Itiaka, qui y est très connu et respecté, parvient à faire venir une petite pirogue montée par un homme, pour le prendre et le conduire, non pas à terre puisqu'il n'y en a pas, toutes les berges étant inondées, mais sur une plate-forme où va se tenir la palabre. Sur cette plate-forme, il est bientôt entouré ; « je vois, » dit M. Hodister, « des gens qui glissent du plancher de leur case, dans leur minuscule batelet, et vont le rejoindre. Itiaka parle, il raconte mon premier voyage, mes achats, mes présents ; il explique que, contrairement à ce que fait Mobéka, je n'ai rien pris sans payer, que je n'ai amené ni enlevé personne ; puis il explique, avec force gestes, le bateau, la machine, son mouvement, il en imite le bruit et tout cela avec de telles gesticulations et un tel brio que, quoique me trouvant à 200 m. de là, je comprends tout ce qu'il veut dire. Les indigènes N'Gingalis de cette partie de la rivière sont pauvres et ont un air excessivement misérable. Ils sont nus ou à peu près, sales, couverts de vase, les cheveux embroussaillés, ce qui fait contraste avec la belle coiffure des Boussonkapos et des N'djalis ; ils ne portent ni lances ni couteaux et n'ont aucune industrie. Ils pêchent et vendent leur poisson fumé. Ce sont de véritables castors, et leurs villages semblent plutôt des cités de ces animaux que des habitations humaines. Ils vivent exclusivement de racines d'arbre et de poisson. Ils fuient dans leur petit canot léger, puis après notre passage, nous suivent de loin, en coupant au plus court entre les îles d'herbes. Ils nous jettent généralement une poule au vol, dans chaque village ; à cet effet, un canot monté par le plus hardi ou le plus agile s'avance à une quinzaine de mètres, nous lance la poule,

qui, plutôt que de s'abattre dans l'eau, vient au bateau; aussitôt le donateur fuit à toute vitesse sans que je puisse rien lui rendre en retour de sa largesse. C'est la première rivière où je vois des vieillards, barbes et cheveux blancs, voûtés, courbés par l'âge; tous les hommes faits portent la barbe.

« En quittant Egala, je constate que la rivière s'élargit de plus en plus, et bientôt nous sommes à l'entrée d'un pool. Je mets 1 h. 10 m. à le traverser; il m'a semblé avoir environ 2 kilomètres de largeur et 6 kilomètres de longueur; au delà de ces limites tout est inondé sur une vaste étendue et sur une profondeur de plus de 2 m., car chaque fois que je me suis rapproché de ce qui me semblait la berge de la terre ferme, j'ai envoyé des hommes prendre la profondeur, à aucun endroit mes Ba-Ngala n'ont pu prendre pied: ils ne trouvaient pas de fond.

« Mon bois diminuant rapidement, je cherchai anxieusement une place pour couper et faire du bois, mais en vain; je continuai jusqu'à 6 heures ¹/₂ du soir, mais sans succès; je fus alors obligé de jeter l'ancre. Nous passâmes une triste nuit, tout mon monde à bord, chèvres et poules, dévorées par les moustiques. J'étais inquiet au sujet de mon bois pour le lendemain, il ne m'en restait plus que pour quelques heures. Au point du jour, nous partîmes à toute vapeur et deux heures après nous arrivâmes enfin au pied d'une colline, notre dernier morceau de bois étant dans le foyer. Pendant que mes hommes coupaient du bois, je m'en fus visiter la montagne, véritable montagne de fer; des blocs de minerai énormes jonchent le sol; elle est couverte d'une forêt splendide, où toutes les essences sont représentées.

« Notre bois fait, nous repartîmes et une heure après nous arrivâmes au village de Ngwangaba; après avoir en vain essayé d'entrer en relation avec les indigènes qui avaient fui, nous continuons notre route. A l'entrée et à la sortie des villages, il y a, sur tous les grands arbres, des plates-formes fixées pour abriter les guerriers; il y en a aussi sur les derrières des villages comme défense contre une attaque venant de la forêt; ils y grimpent à l'aide d'une grosse liane; ces plates-formes sont solides et installées généralement dans la plus grande fourche de l'arbre; elles ont de 2 m. à 3 m. de longueur; elles ont des planches d'un pied en guise de murs et sont pourvues d'un toit. On peut y dormir.

« Après avoir quitté Ngwangaba, nous rencontrons un second pool. Je vois la terre ferme au loin sur la rive droite, pays élevé; nous nous en approchons parfois jusqu'à 200 m., puis nous la perdons de vue de nouveau en allant vers le sud.

« Je demandai des renseignements à Itiaka sur la rivière en amont, mais le chef n'avait jamais dépassé le pool. Nous avons touché trois fois le contrefort de la montagne; il me semblait que nous nous en rapprochions de plus en plus, mais comme j'avais peu d'huile et que je désirais aller dans l'Ebala, je me décidai, après 12 h. 48 m. de navigation, à m'arrêter à cet endroit. Le courant est plus fort: il a bien trois nœuds; le principal chenal a encore environ 50 mètres, il est bordé d'herbes sur une grande profondeur; au loin, sur les deux rives, on voit des terres basses inondées, couvertes de forêts.

« Je n'ai pu savoir d'où la rivière venait; il se pourrait bien qu'elle contournât le massif qui apparaît au loin sur la rive droite et qu'elle se rapprochât ensuite de l'Ouellé; dans tous les cas, son volume d'eau est plus considérable que je ne le supposais. »

Nous ne doutons pas que la Société du Haut-Congo ne fasse poursuivre par M. Hodister, son agent à Bangala, les études intéressantes qu'il a commencées sur le bassin de la Mongala, dont les sources doivent être très peu distantes de la vallée de l'Oubangi dans son cours moyen. Quoiqu'il en soit, les résultats déjà acquis ajoutent beaucoup à nos connaissances sur cette partie du territoire entre le Congo et l'Ouellé, dont il ne reste plus à relever que la section comprise entre le point atteint par Van Gèle en 1880 et la station d'Ali-Kobo visitée par Junker en 1883. Prochainement, nous l'espérons, la carte hydrographique de cette région pourra être dressée d'une manière complète.

BIBLIOGRAPHIE ¹

COLONIES FRANÇAISES. Cahiers d'enseignement. N° 65 à 71. Paris (Ludovic Baschet), cartes et illustr., chaque cahier fr. 0,50. — Ces cahiers, qui font partie d'une longue série, sont relatifs à deux des colonies françaises en Afrique: Sénégal et Congo. Ils se composent d'un texte destiné, à ce que nous pensons, à être lu par les élèves et expliqué par le maître, de cartes peu chargées et par suite claires, et d'illustrations en couleurs. Ces explications simples et en général mêlées de détails instructifs sur la flore, la faune et les populations sont de nature à intéresser les élèves; toutefois elles nous paraissent renfermer un trop grand nombre de noms

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.